

SELECT INVESTMENT SERIES III SICAV

Société d'investissement à capital variable
Siège social : European Bank & Business Center,
6h, route de Trèves,
L-2633 Senningerberg,
Grand-Duché de Luxembourg



31 juillet 2025

Objet : Avis : Modifications apportées au prospectus de Select Investment Series III SICAV

Cher Actionnaire,

Ce courrier vise à vous informer des modifications suivantes apportées au prospectus de Select Investment Series III SICAV (la « **SICAV** ») dans la mise à jour de août 2025.

1) Ajout du nouveau compartiment suivant :

- T. Rowe Price Integrated US Equity Fund

Ce fonds sera géré activement et investira principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres apparentés d'entreprises américaines. Il intègre des modèles quantitatifs à l'analyse fondamentale fournie par une plateforme d'investissement propriétaire aux fins de la sélection des actions. Le gestionnaire d'investissement a recours à un processus de construction de portefeuille bottom-up qui vise à construire un portefeuille présentant des caractéristiques de risque similaires à celles de l'indice de référence, avec un potentiel de rendement supérieur à celui de ce dernier, en surpondérant les actions pour lesquelles les perspectives sont favorables et en sous-pondérant ou en évitant les actions pour lesquelles les perspectives sont négatives.

Le fonds s'adresse aux investisseurs prévoyant d'investir à moyen ou long terme, avec un horizon de placement minimum de 5 ans.

- 2) Ajout de T. Rowe Price Hong Kong Limited comme sous-gestionnaire d'investissement du TRP Global Aggregate Bond Fund à compter du 1^{er} septembre 2025 en raison d'un transfert interne du gérant de portefeuille vers T. Rowe Price Hong Kong Limited, sans modification de la stratégie d'investissement du fonds.
- 3) Optimisation de la formulation de la section « Transactions excessives et arbitrage sur valeur liquidative » afin de clarifier les circonstances relatives à l'arbitrage sur valeur liquidative et aux opérations hors délai et de clarifier davantage l'approche adoptée vis-à-vis des circonstances spécifiquement liées aux transactions excessives et les droits respectifs réservés par la SICAV pour protéger les intérêts des actionnaires.
- 4) Ajout du Risque de modèle à la section Risques généraux afin de mettre en évidence le risque spécifique auquel sont confrontés les fonds ayant recours à des modèles d'investissement quantitatifs.

- 5) Mises à jour générales, modifications et clarifications des formulations et tout autre changement dicté par les lois et règlements applicables et/ou par l'autorité de tutelle.

Aucune de ces modifications n'aura une incidence significative sur la stratégie d'investissement des fonds.

Comme à l'accoutumée, si vous souhaitez transférer vos placements dans un autre fonds ou demander le rachat de votre participation, vous pouvez le faire à tout moment et sans frais, selon les conditions énoncées dans le prospectus.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à T. Rowe Price. Pour toute question, veuillez contacter votre chargé de clientèle ou votre représentant.